

# main à main



La Maison  
d'Aurore

Centre de regroupement et d'action communautaire  
4816, Garnier, Montréal (Québec) H2J 4B4  
Téléphone: 514-527-9075 Courriel : info@maisonaurore.org

## Le vivre-ensemble, ou comment sortir de la peur de l'autre

Youssef Benzouine, stagiaire en communication

*L'attentat contre une mosquée de Québec en janvier dernier, faisant six morts et vingt blessés au sein de la communauté musulmane québécoise, a profondément choqué et attristé la grande famille d'Aurore. Nous qui prônons le vivre-ensemble, la rencontre et la solidarité dans notre quartier, nous nous retrouvons sans mot face à la violence visant une certaine partie de la population québécoise, déjà en proie à la discrimination et au racisme. Youssef Benzouine est stagiaire en communication à la Maison d'Aurore depuis le mois de février. Finissant à la maîtrise en sciences politiques à l'Université de Montréal, Youssef réfléchit beaucoup aux enjeux sociaux du vivre-ensemble. Nous lui avons demandé d'écrire l'édito de ce Main à main pour donner son opinion sur le sujet.*

Le vivre-ensemble est l'un de ces termes fourre-tout qui aspire à de belles choses pour en cacher d'autres plus ignominieuses. Pour autant, il ne s'agit pas ici de juger mais plutôt d'être dans l'action et de sortir de la paresse. Pour ce faire, il nous faut partir des faits. L'un des faits les plus criants est que la tolérance chérie par le vivre-ensemble est un vœu pieux. Tolérer signifie que l'on « souffre » une personne et non pas qu'on l'accepte telle qu'elle est. Ce faisant, tolérer n'empêche pas de rejeter l'« autre ». Tolérer c'est remettre à jamais mon effort d'aller vers le différent.

Il ne s'agit pas ici de plaider pour le vivre-ensemble. Bien plus, je préfère lui substituer le terme d'« acceptation ». Substitution difficile puisque cela implique un travail de longue haleine. C'est là que le bât blesse : l'effort demandé est souvent trop fort pour toute entreprise d'acceptation. Il est plus facile de rester entre soi et personne ne peut nous refuser cela. Au final, on préfère rester dans son confort.

Mais le droit de rester dans son confort n'implique pas de rejeter, de mépriser, de juger. Si tel est le cas, il finit par devenir un repoussoir. On croit que repousser la différence nous protège, mais en fin de compte cela cache une peur : la peur d'aller vers

un inconnu qui risque de troubler mon identité propre. Lorsqu'on prend le temps d'aller vers cet « autre » sans a priori, l'on finit par aussi découvrir que ce qui semble différent est en réalité très similaire. C'est ici que réside l'enjeu du vivre-ensemble : accepter les différences en ayant fait l'effort préalable de les comprendre. Mais pour que cette démarche soit fructueuse, elle doit être le fait des deux partis. Autant je dévoile l'inconnu, autant cet inconnu doit accepter de se découvrir et de parler de lui-même. C'est cela communiquer.



Youssef Benzouine, stagiaire en communication à la Maison d'Aurore

Je ne souhaite pas faire appel au registre de l'émotion en énumérant les actes stigmatisants commis à l'encontre des musulmans ou des minorités visibles en général. Au contraire, je pense qu'il est plus productif de sortir de la logique communautariste en faisant appel au bon sens. C'est en se munissant de raison que l'on peut voir l'humanité de cet « autre ». L'autre aussi travaille, paie ses impôts, élève ses enfants, a une famille, une vie. Ne pas l'accepter c'est lui nier son humanité et, par là même, nier la mienne.

Le cycle de la haine est un cycle sans fin, un jeu à somme nulle. Je ne plaide pas ici pour un monde enchanté et candide où tout serait parfait. Ce que je souhaite souligner c'est plutôt l'existence de différences. Les accepter peut être le premier pas d'une compréhension et peut-être même d'un dialogue. Au fatalisme, il faut prescrire la recherche de solutions, le goût de l'effort, le désir de mouvement. En somme, je prêche la religion de la raison.

## 25 ans d'engagement pour la persévérance scolaire

Annie Pelletier, coordonnatrice générale



Le 1er avril 1992, Lise Fontaine faisait son entrée à la Maison d'Aurore afin de développer un petit programme d'accompagnement de soutien scolaire et d'aide à la famille qui allait devenir grand au fil du temps. Passionnée par l'éducation

populaire et scolaire, Lise s'est investie avec cœur depuis 25 ans pour coordonner le Château d'Aurore dans ses moindres détails, bien épaulée par ses collègues intervenant et animateur jeunesse.

Malgré les années qui passent et plusieurs printemps à son actif, notre « Che Guevara » Fontaine n'a pas perdu une once

de son énergie et de son brin de folie qui font d'elle une ressource précieuse dans notre organisme. Pour elle, la réussite de notre travail auprès des enfants ne s'illustre pas nécessairement dans les notes ascendantes inscrites au bulletin scolaire, mais bien dans cette capacité à renforcer l'estime de soi de jeunes élèves qui expérimentent l'échec. Elle leur a donné ce souffle et cette envie d'investir des efforts, de miser sur leurs forces et de nourrir une image plus positive de l'école et de l'apprentissage. Auprès des parents qui vivent une certaine forme de désarroi face aux difficultés de leur enfant, Lise a fait du Château d'Aurore un repère accueillant et un allié indéfectible. Sa préoccupation pour le bien-être et le renforcement des capacités d'accompagnement des collaborateurs bénévoles a forgé de multiples relations d'entraide et d'amitié dont elle prend grand soin.

Lise, c'est avec une grande affection que toute l'équipe de travail et le conseil d'administration te lèvent leur chapeau pour l'ensemble de ton œuvre et pour ce vibrant engagement en faveur de la persévérance scolaire !

## Une contribution importante au développement d'Aurore !

En janvier dernier, une vingtaine de membres de la Maison d'Aurore ont répondu à une invitation pour prendre connaissance de la nouvelle planification stratégique de l'organisme, discuter des enjeux et alimenter les projets qui se dessinent dans les 5 prochaines années.

Organisée en deux rencontres, l'une de jour, l'autre de soir pour faciliter la participation de tous, l'activité a permis aux membres de se rassembler, de mieux se connaître et surtout d'échanger ensemble avec des membres de l'équipe de travail et du conseil d'administration, contribuant à cet esprit de co-construction qui nous est cher à la Maison d'Aurore.

Aux termes de ces rencontres, nous avons pu nourrir la réflexion sur :

- la manière de consolider nos réseaux de collaborateurs bénévoles
- la démarche de recherche-action pour analyser de façon systématique les besoins de la population et nos pratiques
- la mise en place d'une brigade d'information sur les services de l'accueil, afin de développer une approche proactive pour rejoindre les personnes vivant des situations de vulnérabilité.

Merci à tous les participants pour votre présence, vos idées, votre engagement renouvelé. Vous faites de cette maison de quartier une communauté vivante et stimulante. Voici, d'ailleurs, quelques commentaires touchants à propos de ces deux rencontres réalisées :



« Ça m'a aidé à démystifier cette bibitte-là [la planification stratégique], ça éclaircit les choses et les rend moins théoriques »  
(Carole Laberge)

« Le volet éducatif est fondamental pour moi à la Maison d'Aurore, c'est important de comprendre pourquoi on fait les choses et cette activité de présentation participe à ça » (Francine Boucher)

« J'ai beaucoup apprécié la rencontre, l'effervescence... j'ai mieux compris et apprécié la particule « entre » dans le mot « entraide ». La Maison d'Aurore est vraiment un organisme de solidarité » (Michel Camus)

## Troc-tes-trucs : l'histoire d'une initiative citoyenne rassembleuse

Anne Craig, organisatrice communautaire bénévole, Troc-tes-trucs Plateau Mont-Royal – Mile-End



Anne Craig, l'organisatrice du Troc-tes-Trucs du Plateau

Troc-tes-Trucs est une activité de troc et d'éducation communautaire. Les personnes apportent ce qu'elles n'utilisent plus mais qui est en bon état; livres, CD, vêtements, etc. pour prendre des objets dont elles ont besoin. Pendant que les bénévoles préparent les tables où l'on met les objets à troquer, les participants assistent à une conférence offerte par quelqu'un-e qui vient parler de consommation responsable et/ou de développement durable.

J'organise Troc-tes-trucs dans le quartier du Plateau depuis 2010. J'ai commencé en étant bénévole et utilisatrice de Troc-tes-trucs dans le quartier de Villeray. Je trouvais intéressant de donner des objets dont je ne me servais plus mais qui pouvaient faire le bonheur d'un-e autre et trouver quelque chose dont j'avais besoin. C'est grâce à une conférence lors d'une activité de Villeray que j'ai connu le Bonhomme à lunettes, opticien communautaire. Troc-tes-trucs est plus qu'un bazar, il sert à informer et outiller les gens.



Les éditions estivales du Troc-tes-trucs ont lieu à l'extérieur pour profiter du beau temps

Troc-tes-Trucs est une activité de troc et d'éducation communautaire. Les personnes apportent ce qu'elles n'utilisent plus mais qui est en bon état; livres, CD, vêtements, etc. pour prendre des objets dont elles ont besoin. Pendant que les bénévoles préparent les tables où l'on



En hiver, le troc a lieu dans la grande cuisine de la Maison d'Aurore

Quand les 2 fondatrices de Troc-tes-trucs ont offert la possibilité d'implanter ce service ailleurs, j'ai décidé de le démarrer dans mon quartier. C'est mon action citoyenne! J'ai toujours eu à cœur l'engagement social et l'entraide. John F. Kennedy a dit : « Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays ». Les gens pensent souvent que les actions passent par les élus mais ils sous-estiment leur capacité à agir sur leur condition de vie. L'action citoyenne est à la portée de tous! L'anthropologue Margaret Mead a dit : « Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes puissent changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé ».

Quand j'ai lancé Troc-tes-trucs dans le Plateau, je n'avais aucune connaissance en organisation communautaire. J'ai appris sur le tas! Chantal Poirier et Maude Léonard de Troc-tes-trucs m'ont aidée au départ puis j'ai volé de mes propres ailes! En 2011, Annie Pelletier, qui était organisatrice communautaire à l'époque, m'a invitée à faire une activité à la Maison d'Aurore, qui soutient l'action citoyenne. La belle collaboration se poursuit depuis! Je me rends compte aussi que quand un projet est intéressant, les gens se rallient à nous. Je réalise 4 activités par année grâce aux bénévoles qui viennent de divers milieux : étudiant-e-s, retraité-e-s, etc. L'entraide intergénérationnelle est géniale. J'adore organiser les activités de Troc-tes-trucs. J'ai beaucoup appris, j'ai rencontré des gens formidables et j'ai le sentiment d'aider ma communauté.

## S'impliquer sur le conseil d'administration d'un organisme communautaire?

Luce Durand, administratrice de la Maison d'Aurore

La section « le monde d'Aurore » du Main à main met souvent en valeur les collaborateurs et collaboratrices ou encore les participants de la Maison d'Aurore. Pour cette édition printanière, nous avons demandé à une membre du Conseil d'Administration de témoigner. Le rôle d'administrateur est souvent méconnu ou mécompris, ce témoignage démystifie le rôle du conseil d'administration.

Lorsqu'on entre dans un conseil d'administration (C.A.), on s'aperçoit qu'il est composé d'êtres humains avec des opinions et des valeurs, comme la plupart d'entre nous en avons ; mais que font-ils de plus qu'un membre de l'organisme ? Ils prennent des décisions. Ces décisions concernent la direction de l'organisme face à sa mission, l'approbation des projets soumis, la place de cet organisme dans la communauté. Cette responsabilité qui incombe aux membres du C.A., n'est pas celle d'un individu mais bien d'un groupe et l'exercice de la démocratie est toujours très stimulant. Chaque nouvelle séance d'un C.A. amène de nouvelles questions sur le milieu dans lequel évolue notre organisme et ce milieu communautaire est vaste et complexe.

Le monde communautaire qui nous entoure permet aux individus de différents horizons d'être moins isolés, de participer à la vie communautaire et de faire leur part. Quelle influence et quelle place occupe la Maison d'Aurore dans le milieu communautaire ?

Les ROCLD, CDC-ASGP, RIOCM, COMACO (voir notes) et tant d'autres sont des acronymes avec lesquels nous devons nous familiariser. Que font ces regroupements? Qu'apportent-ils à la Maison d'Aurore et qu'est-ce que la Maison d'Aurore peut leur apporter en échange ? Comment la Maison d'Aurore peut-elle remplir sa mission et en même temps faire partie de cette communauté plus large?

L'objectif du C.A. est bien sûr de s'assurer, entre autres, que l'équipe de travail engagée réponde aux besoins de la mission et que les orientations choisies soient également en accord avec cette mission. L'appui du C.A. à l'équipe de travail de l'organisme, sa confiance et le respect du travail déjà accompli est essentiel pour le bon fonctionnement de l'organisme. Inversement, la confiance et le respect de l'équipe de travail envers les décisions du C.A. sont également essentiels à la bonne marche de l'organisme.

Le C.A. et ses membres sont ouverts aux autres et permet à toute nouvelle personne élue d'en faire autant. S'ouvrir aux

autres signifie sortir de ses ornières habituelles et confortables et avoir une meilleure perception de la réalité qui nous entoure.

À la Maison d'Aurore nous avons la chance d'avoir une coordonnatrice et une présidente de C.A. très efficaces qui connaissent bien chaque dossier et nous fournissent toutes les informations nécessaires à l'exercice de notre rôle. Il nous reste à prendre le temps de lire, approfondir et comprendre ce monde dans lequel nous évoluons, de participer à des comités de travail qui permettent l'évolution des dossiers et l'adaptation de notre organisme aux changements inévitables qui se produisent dans notre société.

J'invite toute personne désireuse de participer, de s'impliquer et de travailler dans un organisme dont la mission correspond à ses aspirations à le faire. Être membre d'un organisme communautaire est valorisant et nous sort de notre isolement. Faire partie du C.A. de cet organisme est une autre étape qui demande plus d'implications mais ô combien stimulantes et gratifiantes.

*ROCLD : Regroupement des Organismes Communautaires québécois de Lutte au Décrochage.*

*CDC-ASGP : La Corporation de Développement Communautaire Action Solidarité Grand Plateau.*

*RIOCM : Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal.*

*COMACO : La Coalition pour le Maintien dans la Communauté.*



### L'expérience d'administrateur vous intéresse? Parlez-en avec Annie!

Pour être administrateur, il faut être membre de la Maison d'Aurore, se présenter et être élu lors de l'Assemblée Générale Annuelle. Même sans expérience, les candidats motivés et souhaitant consacrer du temps à la gouvernance d'Aurore sont les bienvenus.

**Notre prochaine AGA aura lieu le mercredi 21 juin.**

## Lettres patentes... La Maison d'Aurore a besoin de vous!

Annie Pelletier, coordonnatrice générale

Chers membres,  
En juin prochain, vous recevrez une invitation pour participer non seulement à notre assemblée générale annuelle, mais aussi à une assemblée extraordinaire en vue d'obtenir des lettres patentes supplémentaires. Les lettres patentes d'un organisme à but non lucratif, comme de toute entreprise, constituent des actes législatifs émis par le gouvernement et qui précisent les droits, les privilèges, les buts et les obligations de l'organisme. Les lettres patentes de la Maison d'Aurore datent de l'époque de son incorporation, soit en 1981 ; elles font mention de 10 objets pour lesquels la corporation a été constituée. Près de 40 ans plus tard, ces objets sont encore majoritairement pertinents. Par exemple : « Permettre, par des actions appropriées, un soutien communautaire aux personnes pour en arriver à une meilleure prise en charge de leur croissance personnelle et collective ». L'équipe de travail et le conseil d'administration souhaiteraient

ajouter un nouvel objet qui porterait sur notre programme de soutien et de persévérance scolaire. Il s'agit de tout le travail effectué depuis 25 ans au Château d'Aurore auprès des élèves du primaire et de leur famille, travail qui pourrait gagner en force et en reconnaissance financière s'il était officiellement inscrit dans notre charte constitutive. Car advenant cet ajout, la Maison d'Aurore pourrait entreprendre une démarche d'accréditation auprès du Ministère de l'éducation, et ultimement recevoir un financement de base pour assurer un meilleur déploiement et un développement à plus long terme de cet important réseau d'entraide.

La demande de ces lettres patentes supplémentaires doit faire l'objet d'une assemblée extraordinaire des membres et être ratifiée par au moins les deux tiers des membres présents à cette assemblée spéciale. Pour faciliter votre participation, nous organiserons cette rencontre juste avant la tenue de notre assemblée générale annuelle le 21 juin. Nous comptons sur votre présence et votre appui pour pouvoir amorcer ce changement qui pourrait rapporter gros à la Maison d'Aurore. D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question à ce sujet!

### Mercredi 21 juin

17h30 Arrivée des membres et collation

17h45 Assemblée extraordinaire pour l'ajout de lettres patentes

18h Assemblée générale annuelle



Membres au rendez-vous lors de la dernière assemblée générale annuelle.

## Le printemps arrive : distribution de fleurs et lancement du jardin collectif

La distribution annuelle de végétaux et de compost offerts gracieusement par l'arrondissement pour améliorer l'apparence des rues du Plateau aura lieu le **samedi 27 mai à partir de 10h**. Premiers arrivés, premiers servis! Nous donnerons les fleurs

j u s q u ' à  
épuisement des  
stocks, soyez  
présents tôt.

Nous avons  
besoin de  
bénévoles pour  
nous aider lors de  
cette journée. Cela  
vous intéresse?  
Contactez Alice!



### Le jardin collectif se poursuit pour une cinquième année!

Cet été, le jardin sera coordonné par Alice Miquet, organisatrice communautaire en remplacement de Marie Vincent et ayant une formation en agriculture urbaine.

Forts de quatre années d'expériences et d'apprentissages, le jardin collectif et les participants sont prêts pour une nouvelle saison. **Avis aux intéressés : le jardin collectif est ouvert à tout le monde, aucune expérience n'est requise!** Nous favorisons le partage, l'entraide et l'apprentissage collectif par la pratique. L'engagement est d'une à deux soirées par semaine de mai à octobre.

Contactez Alice pour vous joindre au jardin!



## La relâche au Château d'Aurore!

César Camacho, animateur jeunesse



*Enfants, parents et bénévoles ont été ravis de la sortie à la TOHU*

Comme à chaque année, l'équipe du Château d'Aurore organise à la relâche deux activités pour les familles des quarante enfants qui bénéficient de l'aide aux devoirs et leçons. L'objectif principal est d'inviter les familles et de leur donner la possibilité de sortir de leur quotidien en participant à des activités de type ludique-culturelles. En même temps, on veut leur donner l'occasion de pouvoir créer de liens entre eux et de mieux comprendre notre mission en tant que projet éducatif.

Pour la relâche, nous avons eu le plaisir de participer à deux journées remplies de rires, d'amusement, de culture et de plaisirs gastronomiques. D'abord, le mardi 7 mars dernier, un groupe d'environ 17 personnes (enfants et parents) est parti à la découverte de la TOHU, cité des arts de cirque où une foule d'activités nous attendaient. Pour débiter, nous avons commencé par regarder de nombreuses acrobaties réalisées par les étudiants de l'École nationale de cirque. Celles-ci nous ont émerveillés



*Activités libres pour essayer les différentes disciplines du cirque*

pour un bon moment au point même de rester bouche-bée tout au long de leurs présentations. Ensuite, nous nous sommes dirigés vers les activités libres où chaque enfant et adulte pouvait participer à sa guise. Après, c'était le tour des ateliers d'acrobaties et de jongleries où des équipes se sont formées afin que chaque enfant bénéficie de mini-informations en arts du cirque. Pour clore cette belle journée bien remplie, un film assez original a été projeté et a su captiver tout le public qui a eu le goût de vivre une semaine de relâche autrement.



*Les enfants ont confectionné eux-mêmes la pâte à pizza aidés par leurs parents et des collaborateurs*

Le 9 mars, c'était au tour de l'activité pizza, un classique du Château d'Aurore. Nous pouvons dire, surtout d'après les commentaires venant de la part de participant(e)s, que celle-ci a eu un grand succès. Les six familles participantes, autant les adultes que les enfants (environ 12 personnes), ont bien apprécié cette journée. Ce n'est pas tous les jours que tu participes à une activité où tu apprends à préparer ta propre pizza de A à Z et qu'en plus, tu as du plaisir à jouer à des jeux de société et à manger une belle collation, n'est-ce pas?! Ce moment a été aussi très apprécié par les parents qui ont tissé de liens entre eux.

Nous continuerons à planifier ce type d'activités afin d'offrir pleins de moments agréables et de qualité à nos familles. Longue vie au Château d'Aurore!!!

Ps : Gros merci à Lise, Sylvie, Roger, Anne-Sophie et Mme Judith Fico pour leur aide à l'activité pizza

## Ciné-popcorn citoyen : le Chantier des possibles, leçon d'activisme pour un urbanisme citoyen

Lorraine Cadotte, collaboratrice du Comité d'Action et de Défense des Droits et Alice Miquet, organisatrice communautaire



*Spectateurs du film le Chantier des Possibles en pleine discussion*

Les soirées ciné-popcorn connaissent à chaque fois un grand succès à la Maison d'Aurore. Elles attirent beaucoup de monde, surtout des personnes plus jeunes auxquelles s'ajoutent des personnes plus âgées. Même s'il est déjà arrivé qu'une mère vienne à une soirée avec ses 3 jeunes enfants (le plus âgé ayant d'ailleurs participé à la discussion), en général les parents sont très occupés après le souper. Ces rencontres permettent donc à des générations différentes de partager leurs expériences.

Ces soirées offrent aussi l'occasion à des personnes de venir à la Maison d'Aurore pour la première fois. Denise Gauthier les accueille, leur explique ce qui se passe ici et les invite à s'impliquer dans d'autres activités. Après la projection, un grand nombre de personnes participent à l'échange d'opinions et s'informent auprès des réalisateurs ou présentateurs invités. Lorsque le sujet du film le suggère, nous essayons de faire des liens avec ce qui se passe dans notre quartier.

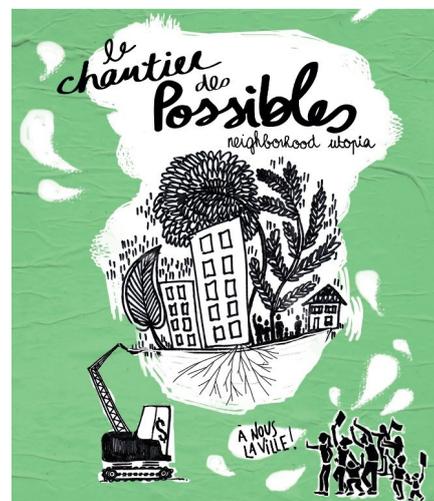
Les soirées ciné-popcorn nous offrent l'occasion de réfléchir sur des enjeux de société. Nous pouvons nous demander comment ces échanges qui provoquent des étincelles, des nouvelles idées, peuvent éventuellement se transformer en actions collectives pour le changement. Sommes-nous en mesure de nous interroger sur les différents moyens qui s'offrent à nous pour créer une solidarité afin de s'engager dans des actions?

Le 20 février dernier, le Comité d'Action et de Défense des Droits de la Maison d'Aurore projetait gratuitement le film documentaire *Le Chantier des possibles* d'Ève Lamont, réalisatrice montréalaise engagée. La projection a attiré 45 personnes venues en apprendre plus sur l'histoire militante de Pointe-Saint-Charles et la volonté de ses résidents de prendre en main leur quartier. Le film suit sur une dizaine d'années deux

groupes porteurs de projets collectifs : le collectif 7ànous, qui revendique un grand bâtiment hérité du Canadien National (C.N.) pour en faire un centre communautaire et artistique autogéré, et la coopérative d'habitation pour aînés la Cité des bâtisseurs.

Ce qui est frappant à Pointe-Saint-Charles est son identité de lutte collective face aux grands projets imposés par l'extérieur (projet de Casino, projets de condos, etc.) et sa capacité à s'organiser pour décider de son propre aménagement (grand mouvement pour un plan d'urbanisme populaire dans les années 2000, luttes collectives pour récupérer des bâtiments du C.N.). Sur le Plateau, on ne sent pas cette énergie mobilisatrice qui existe dans la Pointe. Les défis actuels du Plateau en termes de logement ne sont pas des luttes collectives ou des grands projets rassembleurs comme à Pointe-Saint-Charles, mais ils touchent plutôt les individus : reprise de logement pour transformation en condos ou en location Airbnb. Il est alors moins facile dans ce cas de mener une lutte collective.

Pour mener des mobilisations collectives, nous pouvons nous inspirer des quartiers où l'on observe des victoires citoyennes. Le film *Le Chantier des Possibles* met en valeur ces victoires et donne espoir dans les luttes collectives. Ève Lamont, la réalisatrice, a partagé deux tactiques qui ont assuré le succès des initiatives citoyennes pointelières. La première est une mobilisation citoyenne sur le terrain : manifestation, affichage, distribution de tracts, actions dérangeantes, etc. assurent la visibilité et la cohésion des résidents dans des luttes communes. La deuxième est le contact permanent avec l'arrondissement : il faut contacter les élus, aller au conseil municipal poser des questions et poursuivre le dialogue avec l'administration en continu. On peut ajouter à cela l'utilisation de ressources existantes : la possibilité de recourir aux consultations publiques et d'être présent pour présenter des mémoires et poser des questions lors des consultations.



## La sécurité alimentaire, c'est notre affaire!

Lorraine Cadotte, collaboratrice du Comité d'Action et de Défense des Droits

Le 15 mars, en pleine tempête de neige, se tenait notre journée de réflexion annuelle portant cette fois sur l'insécurité alimentaire et le droit à une saine alimentation. Ces journées de réflexion sont organisées dans le but d'offrir aux membres et à toutes personnes intéressées par le thème choisi, l'occasion de réfléchir sur des enjeux sociaux, de développer une conscience collective et de renforcer le pouvoir d'agir.



Une trentaine de participants écoutent, réfléchissent et échangent

Le Comité d'Action et de Défense des Droits (CADD) avait suggéré de choisir un thème faisant un lien avec un autre volet de la Maison d'Aurore. Sylvie Bureau, responsable du volet alimentaire, nous a interpellées sur le momentum politique autour de la sécurité alimentaire. En effet, le gouvernement québécois est en réflexion sur l'alimentation et tiendra un sommet sur l'alimentation à l'automne 2017. Dans ce contexte, le Regroupement des Cuisines Collectives du Québec souhaite rédiger une déclaration sur le droit à une saine alimentation et invite les participants des cuisines collectives à réfléchir sur le sujet. Nous avons donc inclus dans la journée un moment de réflexion pour la déclaration sur le droit à une saine alimentation (voir l'article de Sylvie Bureau p. 10).

Pour présenter un état de la situation sur la sécurité alimentaire, ainsi que des pistes de solution pour assurer à chacun et chacune une saine alimentation, nous avons invité :

- (a) François Régimbald, professeur de sociologie au CÉGEP du Vieux-Montréal et 3 étudiantes, Caroline Lao-Se-Mai, Corine Roy, Anne David ;

- (b) Ghalia Chahine, coordinatrice du système alimentaire régional (SAM) ;
- (c) Sophie Pétré, chargée de concertation Revitalisation Urbaine Intégrée à la Corporation de Développement Communautaire Centre-Sud ;
- (d) Heather Elliott du Club des consommateurs de Pointe-Saint-Charles ;
- (e) Sylvie Bureau, responsable du volet alimentaire à la Maison d'Aurore.

Voici un bref résumé des idées qui nous ont été présentées durant la journée, afin que vous preniez conscience du problème de l'insécurité alimentaire et de l'importance d'agir pour le droit à une saine alimentation. La lettre entre parenthèse après une phrase, fait référence à la présentation d'où elle a été extraite.

### Sécurité alimentaire

La notion de sécurité alimentaire se divise en deux types de définition. La première renvoie à un manque en terme de quantité. La sécurité alimentaire consiste dans ce cas à un accès à une alimentation suffisante pour mener une vie active en santé. La deuxième, que nous préférons, aborde le problème de manière plus globale en termes de répartition de la richesse et d'une alimentation suffisante, saine et nutritive (a)(d). À Montréal, 43 % de la population n'a pas accès à des fruits et légumes frais sur une distance de marche, dont 136,700 personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu qui ont un accès nul ou négligeable (b). Le coût du panier à provisions nutritif dans le Centre-Sud est le plus élevé à Montréal. Dans Sainte-Marie, 73 % des commerces d'alimentation sont des dépanneurs (c).

### Personnes atteintes

Au Canada, selon une étude de 2011-2012, dans tous les groupes d'âge, le pourcentage des femmes vivant en situation d'insécurité alimentaire est plus élevé que celui des hommes. Les plus touchés sont les femmes dans les groupes d'âge se situant entre 20 et 44 ans. À Montréal, 22% des familles sont monoparentales dont 80 % dirigées par des femmes. Près de 40% des familles monoparentales se retrouvent dans une situation extrêmement précaire.

### Pistes de solutions

Les pratiques traditionnelles en réponse à l'insécurité alimentaire relèvent plus du domaine de la charité et apportent

(Suite de la page 8)

des solutions plus individuelles (a). Les pistes de solutions qui nous ont été présentées durant cette journée, relèvent davantage d'une approche collective. La population se met au cœur des solutions. Dans Centre-Sud l'alimentation est un enjeu prioritaire depuis 30 ans. L'aide alimentaire est alors inscrite dans une démarche de développement social afin que l'offre alimentaire soit viable et accessible dans une approche d'éducation et d'action politique pour la reconnaissance de l'insécurité alimentaire (c). Deux actions concrètes issues de ces démarches sont le Quartier Nourricier, infrastructures permanentes du Marché Solidaire Frontenac et le Projet Zéro Gaspillage, un projet de transformation de viandes via des ateliers de cuisine bénéficiant aux organismes et banques alimentaires du quartier (c).



*Tempête d'idées pour améliorer le droit à une saine alimentation*

Toujours sur le plan des actions concrètes, les jardins collectifs de Pointe-Saint-Charles permettent à la communauté de se rassembler pour se donner l'accès à des aliments de grande qualité à peu de frais. Le recrutement se fait de manière à rejoindre les personnes qui vivent diverses situations de précarité. La mission de justice alimentaire et de solidarité est portée par toutes et tous. Parmi les éléments gagnants on retrouve le lien avec la cuisine collective, la distribution des surplus et des activités avec les enfants. C'est toute une transformation sociale qui est visée (d).

La sécurité alimentaire et le droit à une saine alimentation s'inscrivent dans une approche sociale plus globale. Le système alimentaire est très complexe, allant de la production en passant par la transformation et la distribution pour se terminer par la

consommation. L'État devrait jouer un rôle plus important dans toutes les étapes du système, comme il en joue dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du logement ou encore de l'énergie. La justice sociale passe selon les intervenants par la justice alimentaire (a)(d)(e). L'accès à une saine alimentation est un des objectifs de la politique gouvernementale de prévention en santé. Nous devrions pouvoir contrôler ce qui se passe sur notre territoire en lien avec l'alimentation (e). La Ville de Montréal se propose de créer un Conseil des politiques alimentaires dont le but est d'offrir à tous les citoyennes et les citoyens de l'agglomération de Montréal un accès à une saine alimentation diversifiée, de proximité et abordable dans une perspective de développement équitable et durable. Le développement de l'agriculture urbaine fait aussi partie de ce plan (b). La hausse des prix des aliments et le gaspillage alimentaire s'inscrivent dans une industrialisation de l'agriculture (b)(e).

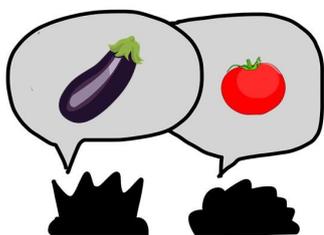
La question de l'alimentation est au cœur de notre vie quotidienne. Comment pouvons-nous faire en sorte que tous les enfants de notre communauté puissent se rendre à l'école le ventre plein de nourriture saine pour l'esprit ?



*Organisatrices et présentateurs-trices de la journée. De gauche à droite : Alice Miquet, Corine Roy, Anne David, Caroline Lao-Se-Mai (toutes les trois étudiantes au Cégep du Vieux-Montréal) François Régimbald (enseignant au Cégep du Vieux-Montréal et chercheur), Francine Boucher, Sylvie Bureau et Lorraine Cadotte*

## Vers une déclaration pour le droit à une saine alimentation

Sylvie Bureau, intervenante au volet alimentaire



À l'automne 2017 se tiendra le premier sommet sur l'alimentation au Québec, ayant pour objectif de définir une vision commune du secteur de l'alimentation au Québec, afin de dessiner la future politique bioalimentaire du Québec qui

sera dévoilée au printemps 2018.

C'est dans ce contexte que la Maison d'Aurore a tenu une journée de réflexion sur la sécurité alimentaire et le droit à la saine alimentation le 15 mars dernier. Après plusieurs présentations qui ont mis la table pour des discussions fructueuses (voir article p. 8-9), les participants se sont réunis autour de tables thématiques pour trouver des pistes de solutions aux problèmes d'accès économique, géographique et éducatif à la saine alimentation.

Beaucoup d'idées ont émergé de chacune de ces tables. En voici quelques exemples non exhaustifs :

**Au niveau économique** : on a suggéré un rehaussement du salaire minimum, un meilleur soutien aux petits agriculteurs québécois afin qu'ils puissent mieux concurrencer les produits importés, un transfert des frais demandés aux agriculteurs biologiques pour leur certification vers les grands agriculteurs qui polluent davantage. Par une taxation différenciée en fonction du type de commerce, on pourrait favoriser l'installation de commerces alimentaires dans les secteurs que l'on qualifie de déserts alimentaires. Et bien sûr, mieux financer les initiatives communautaires en sécurité alimentaire telles que les cuisines collectives et les jardins collectifs.

**Au niveau géographique** : il a été suggéré de lutter agressivement contre l'étalement urbain qui menace la capacité du Québec à maintenir sa souveraineté alimentaire. D'offrir des solutions qui répondent aux besoins exprimés par les acteurs sociaux des différents quartiers de l'île de Montréal. La Ville devrait prévoir l'installation de commerces d'alimentation de petites et moyennes tailles près des lieux de résidences afin de favoriser le transport actif. Plusieurs idées pour rapprocher les agriculteurs des citoyens ont été proposées telles que les camions ambulants, des mini-marchés locaux et mobiles. Soutenir les initiatives d'agriculture urbaine comme l'utilisation des terrains vacants et la réintégration des animaux en ville tels que les poules, moutons, etc.

**Au niveau éducatif** : la cantine scolaire pour tous les enfants

d'âge scolaire a récolté plusieurs appuis tout comme l'instauration d'ateliers de sensibilisation à la cuisine et à la saine alimentation dès le plus jeune âge et tout au long de la formation scolaire. Il ne faudrait pas oublier le soutien à l'éducation populaire aux adultes via les groupes communautaires œuvrant en sécurité alimentaire. Les jardins collectifs par leur volet éducatif permettent une réappropriation de son autonomie alimentaire.

C'est remplies de tous ces beaux échanges que, dans un deuxième temps, 4 membres de la Maison d'Aurore ainsi que la responsable du volet alimentaire ont participé à un atelier régional de réflexion sur le droit à la saine alimentation. Cet événement était organisé par le Réseau des Cuisines Collectives de Montréal dans le cadre de la journée nationale des cuisines collectives qui s'est tenue le 23 mars dernier à la Corbeille Bordeaux-Cartierville, un organisme communautaire œuvrant en sécurité alimentaire et en réinsertion sociale. Nous avons d'abord brisé la glace avec un jeu de « Qui consomme quoi? », qui nous a fait bouger, rire et créer des liens! Ensuite, Sylvie Bureau de la Maison d'Aurore a fait une présentation qui avait été élaborée par le Regroupement des Cuisines Collectives du Québec pour bien mettre la table pour ces discussions avec des définitions sur la sécurité, l'autonomie et la souveraineté alimentaire. Fut présenté également un survol des politiques alimentaires ici et ailleurs, ainsi que les principaux droits humains qui sont supposés garantir la sécurité alimentaire dans le monde.

Comme lors de la journée du 15 mars à la Maison d'Aurore, les propositions ont fusé dans tous les sens, de l'intervention dans les déserts alimentaires comme dans Pointe-Saint-Charles, à l'éducation et à la régulation des prix et l'élimination des quotas pour permettre à de nouvelles pratiques en agriculture d'émerger. L'innocuité des aliments en a préoccupé également quelques-uns, que ce soit les OGM, la présence de pesticide ou l'étiquetage déficient dans le cas des allergies alimentaires.

Toutes ces suggestions seront reprises lors des rencontres provinciales et à l'Assemblée générale annuelle du Regroupement des Cuisines Collectives du Québec à la fin du mois de mai. Une proposition de déclaration sur le droit à la saine alimentation, rédigée sur la base des idées des participants aux différents événements régionaux, y sera alors votée.

*Et vous, si vous étiez Premier(e) Ministre, que feriez-vous pour garantir le droit à une saine alimentation? Vous pouvez nous envoyer vos suggestions à [sylvie@maisonaurore.org](mailto:sylvie@maisonaurore.org)*

## Les prestations de la sécurité de la vieillesse : ce que vous devez savoir

Véronique Dufour, intervenante auprès des aînés

Le jour de vos 65 ans approche et vous commencez à planifier votre retraite? Voici quelques informations qui pourraient vous être utiles.

L'**admissibilité** à la **pension de la Sécurité de la vieillesse** dépend de 3 critères :

- être âgé de 65 ans et plus
- être citoyen canadien ou résident autorisé
- avoir habité au Canada pendant au moins 10 ans après l'âge de 18 ans

Par ailleurs, pour être admissible à la **pleine pension** (578,53\$ par mois<sup>1</sup>), vous devez avoir habité au Canada pendant au moins 40 ans après l'âge de 18 ans. Une **pension partielle** est possible après avoir vécu au Canada pendant au moins 10 ans. Pour ceux et celles qui rêveraient d'une retraite à l'étranger, sachez que vous avez droit à vos prestations n'importe où dans le monde à condition d'avoir vécu au Canada au moins 20 ans après votre majorité.

**ATTENTION!!** Avoir droit à sa pension ne signifie pas qu'elle sera déposée dans votre compte le jour de votre anniversaire. Pour l'obtenir, il faut **obligatoirement** en faire la **demande par écrit** et la présenter **entre 6 à 11 mois avant la date à laquelle vous souhaitez commencer à la recevoir**. Le versement de votre pension peut commencer dès le mois suivant votre 65<sup>e</sup> anniversaire.

Dans le cas où vous souhaitez continuer à travailler après 65 ans, pour des raisons financières ou par amour pour le travail, il est possible de **reporter volontairement le début de vos prestations pendant 5 ans** à partir de la date de votre admissibilité. C'est un choix avantageux économiquement puisqu'il bonifie de 7,2% le montant annuel de la pension pour chaque année reportée. Ainsi, une personne qui reporte ses prestations jusqu'à 70 ans verra le montant de sa pension annuelle augmenter de 36%.

Pour les aînés à faible revenu, il existe **trois autres types prestations** qui peuvent s'ajouter à celles de la Sécurité de la vieillesse :

- le supplément de revenu garanti
- l'allocation
- l'allocation au survivant

Dans les trois cas, les demandes doivent se faire par écrit et vous devez satisfaire aux mêmes critères d'admissibilité qui

vous donnent droit aux prestations de la Sécurité de la vieillesse. Par contre, à la différence de la pension, un minimum de **6 mois par année au pays** est requis pour y avoir droit. De plus, vos déclarations d'impôt se doivent d'être à jour à chaque année.

En ce qui concerne le **supplément de revenu garanti**, le montant des prestations est calculé en fonction de votre revenu de l'année précédente et de votre état matrimonial. Il est également ajusté en fonction du coût de la vie quatre fois par année. À titre indicatif, si vous êtes célibataire, veuf ou divorcé, que vous recevez la pleine pension et que votre revenu individuel ne dépasse pas 17 544\$, vous aurez droit au supplément maximum soit 864,09\$ par mois.

Quant à l'**allocation**, c'est une prestation qui concerne seulement les **personnes âgées entre 60 et 64 ans** et dont l'époux ou le conjoint est prestataire de la pension de la sécurité de la vieillesse **et** du supplément de revenu garanti. Vos deux revenus annuels combinés doivent satisfaire aux critères relatifs au revenu.

L'**allocation au survivant** est réservé aux personnes âgées entre 60 et 64 ans dont l'époux ou le conjoint décède. Le montant mensuel de vos prestations est calculé en fonction de votre revenu de l'année précédente et est ajusté en fonction du coût de la vie. Vos prestations cesseront si vous vous remariez ou si vous commencez à vivre en union de fait avec quelqu'un d'autre.

En terminant, n'oubliez pas que cet article offre des informations générales sur les prestations possibles à partir de 60 ans. Si vous avez des questions plus spécifiques concernant votre situation, n'hésitez à pas à consulter le site internet de Service Canada ou à téléphoner au 1-800-O-Canada. **Brenda Soto, intervenante au soutien individuel à la Maison d'Aurore, est également disponible pour vous aider à remplir vos formulaires de demande. Consultez-la!**

*1. Ce montant est valide de janvier à mars 2017 pour les personnes avec un revenu individuel inférieur à 19 615\$ annuellement, peu importe leur statut matrimonial. Il est ajusté 4 fois par année en fonction de l'indice des prix à la consommation.*

*Toutes les informations contenues dans ce texte proviennent du site [servicecanada.qc.ca](http://servicecanada.qc.ca)*

## ☞ Petites annonces et remerciements ☜

### ☞ Calendrier ☜

#### À venir ce printemps :

**Mercredi 26 avril** : Sortie au musée des Beaux-Arts à l'exposition Chagall

**Judi 27 avril** : Repas communautaire sur le thème du Jour de la Terre

**Samedi 29 avril** : Troc-tes-trucs

**Samedi 27 mai** : Distribution de fleurs de l'arrondissement

**Lundi 19 juin** : Pique-nique à Sainte-Anne-des-Lacs

**Mercredi 21 juin** : Assemblée extraordinaire et assemblée générale annuelle

#### Activités régulières:

Lundi matin: activité physique (fin le 12 juin)

Mardi matin: yoga sur chaise (fin le 30 mai)

Mardi après-midi: tricot (fin le 6 juin)

### Commandez des denrées sèches biologiques à prix de gros!

Le groupe d'achat de la Maison d'Aurore vous permet de bénéficier de prix avantageux sur un grand nombre de denrées sèches telles que :céréales, légumineuses, noix et fruits secs.

Le fonctionnement est simple : dès que la liste des denrées est disponible, faites votre choix parmi les denrées proposées, venez déposer votre commande à la Maison d'Aurore et payez comptant. La commande sera prête à être récupérée quelques jours plus tard.

- Liste des denrées disponible le 8 mai
- Prise de commande les mercredis 10 et 17 mai
- Emballage et récupération des commandes le vendredi 26 mai

## Magasin Solidaire

Grand Plateau

Le magasin solidaire du Grand Plateau vous permet de vous procurer une variété d'aliments de base à un prix inférieur aux prix pratiqués dans les épiceries. Vous y trouverez un choix de denrées sèches (céréales, pâtes alimentaire, conserves, huile, beurre d'arachide etc.) ainsi que des produits frais (fruits, légumes, oeufs, produits laitiers etc.).

**Samedi 6 mai de 11h à 14h**

Dans les locaux du Dîner St-Louis  
au 1818 Gifford (coin Papineau)

- ⇒ Argent comptant seulement
- ⇒ Apportez vos sacs

### ☞ Ont participé à ce numéro ☜

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce journal, à l'image des gens d'Aurore:

**Coordination:** Alice Miquet

**Rédaction:** Youssef Benzouine, Sylvie Bureau, Lorraine Cadotte, César Camacho, Anne Craig, Véronique Dufour, Luce Durand, Aline Manson, Alice Miquet, Annie Pelletier,

**Mise en page:** Youssef Benzouine, Alice Miquet

**Photos:** La Maison d'Aurore, Eric Bergeron, Christine Tixidre

**Correction:** Danielle Béchar, Annie Pelletier

**Soutien à l'impression:** Nous tenons à remercier le **Centre de copie Papillon** situé au 4465-A, De Laroche pour leur contribution à la réalisation de ce journal.

La prochaine édition du Main à Main paraîtra à l'été 2017